



**Ordre professionnel des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

*L'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec devient l'Ordre professionnel
des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec*

**« C'est un grand jour pour les
thérapeutes conjugaux et familiaux »**

- Claude Leblond, t.s., M.S.s.

Montréal, le lundi 22 juin 2009 — Regroupés au sein de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec, depuis leur accession au système professionnel en 2001, les thérapeutes conjugaux et familiaux verront désormais leur titre professionnel trôner dans la dénomination officielle de leur ordre. En effet, l'adoption du projet de loi 46, loi modifiant le Code des professions, donne suite à un engagement pris à la même époque, l'année dernière, par le Conseil d'administration de l'Ordre. Ainsi, les travailleurs sociaux et les thérapeutes conjugaux et familiaux sont désormais réunis sous l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. Le président de l'Ordre, M. Claude Leblond, en a fait l'annonce hier soir dans le cadre de l'assemblée générale des membres.

Le champ d'exercice des thérapeutes conjugaux et familiaux consiste à évaluer la dynamique des systèmes relationnels des couples et des familles, déterminer un plan de traitement et d'intervention et ainsi que d'instaurer et améliorer les modes de communication dans le but de favoriser de meilleures relations conjugales et familiales chez l'être humain en interaction avec son environnement. Au 31 mars 2009, l'Ordre comptait 291 thérapeutes conjugaux et familiaux.

- 30 -

Source : Luc Trottier
Responsable des communications
Ordre professionnel des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
514 943-1435